



ROMÂNIA



Conférence
sous le
Haut Patronage
du Président
de la
Roumanie

PRESEDINTELE
ROMÂNIEI



MINISTÈRE
DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

ORGANISATION
INTERNATIONALE DE
la francophonie



PROGRAMME DE LA CONFÉRENCE

MARDI 31 OCTOBRE 2017

INSTITUT CULTUREL ROUMAIN

FESTIVAL DU CINÉMA FRANCOPHONE

Les femmes jouent un rôle-clé dans les filières créatives et artistiques. Elles contribuent massivement et qualitativement à générer des richesses et participent activement à toutes les étapes de la chaîne de valeur. À l'occasion de la Conférence des femmes de la Francophonie de Bucarest, l'Organisation internationale de la Francophonie en collaboration avec l'Institut culturel roumain, présente le Festival du film francophone. Durant deux journées les 1^{er} et 2 novembre, dix films réalisés par des femmes cinéastes des cinq continents permettront au public de découvrir la diversité du cinéma francophone au féminin. Parallèlement les étudiants en cinéma bénéficieront de « Classes de Cinéma » à l'Institut culturel français en présence des réalisatrices Marguerite Abouet et Apolline Traoré ainsi qu'une sélection de courts métrages proposée par l'Office National du film du Canada.

19H00-22H00

■ OUVERTURE DU FESTIVAL

- *Présentation de la Sélection de films de femmes des Trophées Francophones du Cinéma*
- *Présentation du projet « Femme-Woman » par Yann Arthus Bertrand*
- *Présentation du film « Aya de Yopougon » par la réalisatrice Marguerite Abouet*
- *Projection du film*

MERCREDI 1^{ER} NOVEMBRE 2017

PALAIS COTROCENI

09H30-10H30

■ OUVERTURE OFFICIELLE DE LA CONFÉRENCE

■ ALLOCUTIONS :

Klaus Werner Iohannis, *Président de la Roumanie*

Michaëlle Jean, *Secrétaire générale de la Francophonie*

Ameenah Gurib-Fakim, *Présidente de la République de Maurice*

Son Altesse Royale la Grande-Duchesse de Luxembourg

Yannick Glemarec, *Directeur Exécutif Adjoint d'ONU Femmes*

Ouided Bouchamaoui, *Prix Nobel de la Paix, Présidente de l'Union Tunisienne de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat (UTICA)*

PALAIS DU PARLEMENT / SALLE I.C. BRĂTIANU

■ PHOTO DE FAMILLE

11H30-13H00

■ SÉANCE PLÉNIÈRE DE HAUT NIVEAU

Animée par :

Claire Hedon, Directrice-Adjointe de RFI, chargée des magazines (France)

Luca Niculescu, Ambassadeur de Roumanie en France (Roumanie)

■ MOTS DE BIENVENUE

Liviu Dragnea, Président de la Chambre des Députés (Roumanie)

Lia-Olguta Vasilescu, Ministre du Travail et de la Justice sociale (Roumanie)

■ INTRODUCTION À LA THÉMATIQUE GÉNÉRALE : « CRÉATION, INNOVATION, ENTREPRENEURIAT, CROISSANCE ET DÉVELOPPEMENT : LES FEMMES S'IMPOSENT ! »

Marie Lydia Toto Raharimalala, Ministre chargée de l'Emploi, de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle (Madagascar)

Hélène David, Ministre de la Condition féminine et de l'Enseignement supérieur (Canada-Québec)

Isabelle Durand, Secrétaire générale adjointe de la CNUCED (Belgique)

Ndiro Ndiaye, Coordinatrice du Réseau Francophone pour l'Égalité Femme-Homme (Sénégal)

■ PRÉSENTATION DES AXES THÉMATIQUES PAR LES GRANDS TÉMOINS

AXE 1 : DROIT DES FEMMES ET ACCÈS AU MARCHÉ DU TRAVAIL

Nouzha Skalli, Ancienne Ministre du Développement social, de la Famille et de la Solidarité (Maroc)

Mariène Schiappa, Secrétaire d'État chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes (France)

AXE 2 : INNOVATION ET ENTREPRENEURIAT FÉMININ

Ing Kantha Phavi, Ministre des Affaires féminines du Cambodge (Cambodge)

Rébecca Enonchong, Fondatrice et directrice d'AppsTech, une société spécialisée dans les logiciels de gestion d'entreprise présente dans près de 30 pays en Afrique (Cameroun)

AXE 3 : LEADERSHIP DES FEMMES DANS LA GOUVERNANCE ÉCONOMIQUE

Marie-Claude Bibeau, Ministre du Développement international et de la Francophonie (Canada)

Catherine Samba-Panza, Présidente de l'Observatoire Panafricain du Leadership féminin, ancienne Présidente de la République centrafricaine durant la période de transition (RCA)

13H00-14H30

■ DÉJEUNER OFFERT PAR LE PAYS HÔTE

PALAIS DU PARLEMENT / SALON BRÂNCOVENESCSI

13H30-15H00

■ CONCERTATION MINISTÉRIELLE

Marie Lydia Toto Raharimalala, Ministre chargée de l'Emploi, de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle (Madagascar)

Teodor-Viorel Melescanu, Ministre des Affaires étrangères (Roumanie)

Michaëlle Jean, Secrétaire générale de la Francophonie

Ministres des États et gouvernements membres et observateurs

14H30-18H00

■ SÉANCES DE TRAVAIL PAR AXES THÉMATIQUES

20H00

■ SOIRÉE CULTURELLE OFFERTE PAR LE PAYS HÔTE AU THÉÂTRE NATIONAL DE BUCAREST

PALAIS DU PARLEMENT

08H30-10H00

■ **CONCERTATIONS** (sur invitation)

GRUPE DE TRAVAIL DES JEUNES ENTREPRENEURES (**SALLE NICOLAE IORGA**)

Modérateur : **Ma-Umba Mabila**, Directeur Éducation et jeunesse (OIF)

Grands témoins :

Francine Muyumba, Présidente de l'Union Panafricaine de la Jeunesse (RDC)

Mariam Kane Tall, Vice-Présidente Comité Olympique de Mauritanie et Présidente de la Commission Femmes et Sport (Mauritanie)

Geneviève Bégin, Fondatrice de l'entreprise Halte-garderie mobile événementielle (Canada-Québec)

GRUPE DE TRAVAIL « GOUVERNANCE ET FONCTIONNEMENT DU RÉSEAU FRANCOPHONE DES FEMMES ENTREPRENEURES » (**SALLE NICOLAE BALGESCU**)

Modératrice : **Tatiana Yangoupandé**, Spécialiste de programme à la Direction de la Francophonie économique et numérique (OIF)

Grands témoins :

Jacqueline Franjou, Directrice générale du « Women's Forum for the Economy and the Society » (France)

Jennifer Thomas, Présidente « Entreprendre au Féminin » (Maurice)

Monica Jiman, Directrice Pentalog, une plate-forme de services numériques (Roumanie)

STANDS EXPOSANTS / PAUSE CAFÉ

PALAIS DU PARLEMENT / SALLE I.C. BRĂȚIANU

10H30

■ **SÉANCE PLÉNIÈRE DE HAUT NIVEAU**

- Restitution des recommandations des ateliers par les rapporteur(e)s
- Présentation de l'**Appel de Bucarest** par Ndioro Ndiaye (rapporteure générale)
- Lancement du **réseau francophone des femmes entrepreneures** par les représentantes des réseaux et Michaëlle Jean, Secrétaire générale de la Francophonie
- « **Les femmes s'imposent, les hommes s'engagent** » : activité « **He4she - LuiPourElle** »

13H00

■ **CLÔTURE OFFICIELLE DE LA CONFÉRENCE**

Sergiu Nistor, Conseiller présidentiel et Représentant personnel du Président de la Roumanie pour la Francophonie

Teodor-Viorel Melescanu, Ministre des Affaires étrangères de la Roumanie

Shahen Avakian, Secrétaire général du Ministère des Affaires étrangères de l'Arménie (En route vers Erevan, sommet 2018).

Michaëlle Jean, Secrétaire générale de la Francophonie

■ **CONFÉRENCE DE PRESSE**



AXE 1 **DROITS DES FEMMES ET ACCÈS AU MARCHÉ DU TRAVAIL**

En dépit des évolutions notables de la présence des femmes sur le marché du travail, les caractéristiques liées à l'emploi féminin divergent d'une région à l'autre.

En Afrique subsaharienne, le taux d'activité des femmes a progressé pour atteindre plus de 64 %. Au Togo par exemple, le taux d'activité se situe aux alentours de 80,6 % en 2013. Au Burundi, ce taux dépasse 83,3 %. En revanche, dans la région d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient, des taux de participation à la main d'œuvre élevés ne sont pas toujours un bon indicateur de l'autonomisation des femmes : dans les pays qui ne disposent pas d'une protection sociale suffisante, y compris de nombreux pays d'Afrique subsaharienne, les hommes et les femmes ne peuvent souvent pas se permettre de ne pas travailler, et sont donc contraints d'occuper des emplois informels et précaires afin de subvenir aux besoins de leur famille.

En Afrique du Nord et au Moyen-Orient, le taux de participation des femmes est le plus faible au monde (24%) au moment même où les femmes sont plus nombreuses que les hommes dans l'enseignement supérieur et dans les filières scientifiques, pour les jeunes générations, même si en termes de niveau d'instruction, le niveau des femmes reste moins élevé que les hommes dans la population globale.

A titre de comparaison, dans les pays de l'OCDE, le taux des femmes actives ou à la recherche d'un emploi rémunéré avoisine les 60%. Dans la région, les jeunes femmes font face à des taux élevés de chômage, environ 40 à 50 %, même parmi les plus diplômées.

Dans le monde, en moyenne, les femmes sont payées 24 % de moins que les hommes. L'écart de salaire entre les sexes subsiste dans tous les pays et régions : en Afrique subsaharienne, l'écart de salaire entre les sexes s'élève en moyenne à 30 %, atteignant 62,5 % au Mali. Tandis qu'au Maroc, l'écart de salaire moyen se situe aux alentours de 17%, ce qui représente le taux le plus bas de toutes les régions.

Cependant, le constat général indique que les femmes sont généralement surreprésentées dans le secteur informel et dans les emplois faiblement rémunérés. 86 % des femmes occupent un emploi précaire, la majorité d'entre elles collaborant à l'entreprise familiale et de ce fait, ne bénéficient d'aucune assurance maladie-chômage ni perspective de couverture retraite.

En Afrique subsaharienne, on estime le taux des femmes exerçant dans le secteur informel à environ 75 % des femmes actives. Ce type d'activité suppose que les femmes ne disposent pas de couverture sociale et, quand elles sont auto-entrepreneuses, elles ne bénéficient pas de dispositifs de cotisations sociales qui les protégeraient.

Néanmoins, la question de la protection sociale ne concerne pas seulement les femmes ; dans de nombreux pays, le système de sécurité sociale et de retraite, quand les régimes mis en place fonctionnent pleinement, ne touchent qu'une partie de la population active, tels que les fonctionnaires ou les personnels du secteur privé qui sont déclarés.

Lutter contre les discriminations et les violences faites aux femmes au travail

Les discriminations peuvent prendre de multiples formes : recrutement, écart de salaires, promotions, retour de congés maternité, plafond de verre, harcèlement moral ou sexuel, violences diverses (irrespect, traitements dégradants, sexisme). La pleine participation des femmes à la croissance économique dépend d'un environnement institutionnel, social et économique garantissant les droits des femmes. La double journée, voire la triple journée de travail, constitue un frein dans l'investissement des femmes au plan économique, si des mesures ne sont pas prises pour faciliter la création d'entreprise et les conditions pour concilier vie privée et vie professionnelle. Dans la plupart des pays, les femmes assumant la charge de travail domestique, les soins de la famille, travaillent plus que les hommes ; ces derniers consacrent moins de temps aux travaux domestiques et aux rôles reproductif et communautaire dévolus aux femmes.

Si l'égalité professionnelle est reconnue introduisant le principe d'un travail égal-un salaire égal, il est tout aussi important d'aborder la question de l'équité au travail afin de répondre aux besoins spécifiques et aux intérêts stratégiques des femmes. Des discriminations face au recrutement, à la progression du parcours professionnel, au droit à la formation continue, à la participation aux activités syndicales ou à la sphère décisionnelle sont un frein à la pleine participation des femmes à tous les niveaux de responsabilité. Des politiques d'accompagnement pour encourager les femmes au travail et dans l'entrepreneuriat, dépendront les aspects relatifs à l'éducation, la formation tout le long de la vie et le renforcement des capacités des femmes.

Mais sans la lutte contre les stéréotypes à l'égard des femmes de manière générale et, la mise en place de politiques affirmatives qui encouragent l'emploi des femmes, la complexité des relations femmes-hommes et des stéréotypes socioculturels qui la façonnent, la visibilité des femmes dans le champ économique restera faible alors que les femmes contribuent massivement à l'économie de leur pays. Il s'agira aussi de réaliser combien l'engagement des hommes sera essentiel pour lutter contre les stéréotypes et permettre de lever les freins à la pleine autonomisation des femmes.

Des lois discriminatoires et des cadres législatifs, notamment en rapport avec l'accès au foncier, à l'héritage, à l'accès aux crédits, à l'épargne et au financement bancaire, constituent des obstacles face à l'entrepreneuriat féminin, limitent leurs accès aux opportunités et au bénéfice et au contrôle des ressources économiques.

Des politiques sociales fondées sur la discrimination positive et des mesures incitatives peuvent améliorer la sécurité de l'emploi, accroître les revenus des femmes, renforcer leur capacité à réaliser leur potentiel et étendre les choix qui s'offrent à elles. Les politiques de protection sociale, y compris les allocations familiales et parentales et les pensions de retraite, peuvent constituer des outils puissants pour s'attaquer à la pauvreté qui touche les femmes et réduire les inégalités. Les services sociaux, notamment dans les domaines de la santé, de la garde des enfants, des soins aux personnes âgées, de l'eau et de l'assainissement, peuvent avoir encore plus d'impact, ainsi que réduire le fardeau des soins et des travaux domestiques non rémunérés (le « care »).

Étendre la couverture sociale universelle est un levier pour réduire la pauvreté

Les femmes sont particulièrement exposées à l'insécurité économique et à la dépendance financière, particulièrement à l'âge de la retraite ou de la vieillesse. Les écarts dans ce domaine sont également importants puisqu'ils traduisent les écarts de salaire dans la vie active, les interruptions de carrière pour des raisons familiales ou conjugales.

Dans la plupart des pays, les femmes reçoivent moins de pensions de retraite que les hommes. En France, les taux des revenus des femmes au cours de leur vie après tous les transferts sociaux sont de 31 % inférieurs à ceux des hommes. L'équité dans le traitement prend tout son sens face à la réalité des femmes et l'équation souvent difficile de concilier vie privée et vie professionnelle, et ce, même dans les pays les plus riches. Actuellement, plus de 73 % de la population mondiale a un accès partiel à la protection sociale ou ne bénéficie d'aucune protection sociale.



DROITS DES FEMMES ET ACCÈS AU MARCHÉ DU TRAVAIL

Quelles avancées et quelles bonnes pratiques privilégier ?

14H30-16H30 / SALLE NICOLAE IORGA

ATELIER : ACCÈS À UN TRAVAIL DÉCENT, À LA PROTECTION SOCIALE, AUX RESSOURCES ÉCONOMIQUES ET AU CRÉDIT

L'égalité réelle : c'est pour quand ?

L'autonomisation économique des femmes ne peut se réaliser que par la mise en place d'un environnement juridique et social favorable à l'égalité femme-homme, par la promotion de leurs droits et d'accès au marché du travail. Si des progrès indéniables ont été réalisés en termes d'accès des femmes au marché du travail, leur taux d'activité avoisine les 60% dans les pays les plus riches et les 40% dans les pays émergents, et à peine les 24%, en Afrique du Nord et au Moyen-Orient.

Dans de nombreux pays, elles rencontrent de sérieuses difficultés dans l'accès au travail dans de conditions décentes et en sécurité. Des législations discriminatoires persistent quant à la possibilité de créer sa propre entreprise, d'avoir accès aux crédits ou encore d'ouvrir un compte bancaire. Fortement présentes dans le secteur informel ou dans les activités domestiques non rémunérées, la majorité de ces femmes ne bénéficient pas de protection sociale. Le passage de l'emploi informel à l'emploi formel ne peut se concrétiser que par la réglementation du travail des femmes, leurs accès à des contrats et aux systèmes de protection sociale et la reconnaissance de leur savoir-faire. En Afrique subsaharienne, par exemple, les femmes sont plus largement représentées dans le secteur informel, dans les secteurs sociaux ou dans les services ; rares sont les femmes présentes dans les filières technologiques et de l'ingénierie.

La promotion des droits et de l'accès des femmes aux ressources économiques et productives amènera aussi à s'interroger sur les problématiques de l'accès à la propriété, à la terre et à toutes autres formes de propriété, au crédit, à l'héritage, aux ressources naturelles et aux nouvelles technologies appropriées.

Lors de cet atelier, les participant.es formuleront des recommandations pratiques pour lever toutes les barrières permettant d'adopter des dispositifs organisationnels, juridiques, économiques et sociaux qui encourageraient l'accès des femmes au travail décent, aux ressources économiques et financières, ainsi qu'à la protection sociale.

Le panel est appelé à répondre aux questions suivantes :

- Quelles mesures peuvent être prises ou initiées, au niveau des politiques publiques, comme dans le secteur privé, pour favoriser l'accès des femmes au travail formel ?
- Quels dispositifs peuvent être mis en place afin de créer un environnement favorable au travail des femmes et à une meilleure conciliation travail-famille ?
- Quels mécanismes économiques et juridiques, peuvent être proposés pour encourager la création d'entreprises par les femmes, ainsi qu'un égal accès des femmes et des hommes aux ressources économiques et financières ?

Modération :

Georges Nakseu-Nguefang, Directeur des Affaires politiques et de la gouvernance démocratique (OIF)

François Fatoux, Directeur de Crèches Durables. Conférencier-formateur égalité des genres, RSE et ressources humaines (France)

Barbora Galvankova, Spécialiste du PNUD de la problématique femmes-hommes et autonomisation des femmes (Slovaquie)

Emilie Genin, Professeure à l'École de relations industrielles de l'Université de Montréal, spécialiste de la conciliation travail-famille (Canada-Québec)

Brigitte Kafui Adjamagbo-Johnson, Secrétaire générale de la Convention démocratique des peuples africains (CDPA) et responsable du Bureau de l'Afrique de l'Ouest pour le réseau Wildaf (Women in Law Development in Africa en Afrique) (Togo)

Hélène Ryckmans, Députée wallonne à la Fédération Wallonie-Bruxelles et sénatrice. Experte en matière d'autonomisation des femmes, de formation et d'accompagnement institutionnel (Fédération Wallonie-Bruxelles)

Katia Vladimirova, Professeure à l'Institut d'études de la population et de l'homme auprès de l'Académie Bulgare des Sciences (Bulgarie)

Grand témoin :

Dr. Haoua Outman Djame, Secrétaire d'État aux Affaires étrangères (Tchad)

Discriminations et violences : quelle responsabilité dans le monde du travail et de l'entreprise ?

La conquête de l'égalité professionnelle reste un défi majeur dans de nombreux pays. En dépit de l'existence de législations en la matière, les femmes font face à de multiples formes de discriminations dans le monde du travail et au sein de l'entreprise. Longtemps investi par les hommes, le milieu professionnel reste imprégné de stéréotypes de genre limitant les femmes à des métiers jugés traditionnellement « féminins ». Les écarts de rémunération entre femmes et hommes constituent toujours une inégalité criante et généralisée dans le monde du travail. Les femmes et les hommes ne sont pas traités sur un pied d'égalité et ne bénéficient pas des mêmes opportunités d'évolution sociale.

Les femmes sont particulièrement exposées à la violence, du fait qu'elles sont, entre autres, plus touchées par la pauvreté partout dans le monde, dotées de moyens d'action insuffisants, privées du bénéfice des politiques sociales et des avantages du développement durable, et vulnérables aux catastrophes naturelles et changements climatiques.

Les violences au travail ne sont pas le propre des femmes, cependant celles-ci sont plus vulnérables à des comportements sexistes, au harcèlement moral et sexuel, ainsi qu'aux stéréotypes qui les empêchent de progresser dans leur carrière. La conciliation du rôle reproductif (famille) et du rôle productif (travail) des femmes entrave souvent le déroulement de carrière, l'accès aux postes de direction et de décision économique.

Cet atelier abordera la responsabilité sociale des acteurs économiques et des entreprises en matière d'égalité femme-homme, ainsi que la mise en place de politiques intégrées, tant dans le secteur public que privé, pour garantir aux femmes des conditions de travail décentes et équitables, le droit à la dignité, le droit à un salaire égal, la promotion de leur carrière et l'accès à la sphère décisionnelle.

Le panel est appelé à répondre aux questions suivantes :

- Quels dispositifs politiques, législatifs et réglementaires peuvent être promus pour réduire les inégalités salariales et de carrière dans le monde du travail ?
- Quelles politiques éducatives et stratégies de sensibilisation peuvent être élaborées pour lutter contre les discriminations et violences faites aux femmes au travail ?
- Quelles mesures incitatives peuvent être mises en place pour engager la responsabilité sociale des entreprises dans le domaine de l'égalité femme-homme ?

Modération :

Serge Rabier, Professeur-chercheur, membre de la commission des affaires internationales et européennes du Haut conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes (France)

Alanna Armitage, Directrice régionale du Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP) en Europe de l'Est et en Asie centrale (Canada)

Monia Ben Jemia, Présidente de l'Association tunisienne des femmes démocrates (ATDF), organisation qui lutte activement contre les violences commises à l'égard des femmes (Tunisie)

Chiara Condi, Fondatrice de Led By Her, association qui encourage les femmes victimes de violences à devenir cheffes d'entreprise (France)

Lydie Epoubé, Présidente du Réseau des femmes parlementaires de l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie (APF) (Cameroun)

Katie Gibson, Directrice, programmes et intégration au ministère de la Condition féminine (Canada-Ontario)

Geneviève Inagosi, Députée membre du Réseau des femmes parlementaires (RDC)

Grand témoin :

Néziha Labidi, Ministre de la Femme, Famille et Enfance (Tunisie)

Thea Tsulikiani, Ministre de la Justice (Géorgie)

14H30-16H15 / SALLE I.C. BRĂTIANU

ATELIER : ÉDUCATION, FORMATION PROFESSIONNELLE ET RENFORCEMENT DE CAPACITÉS

Comment accompagner et former les femmes et les filles pour innover et entreprendre ?

L'éducation, la formation tout le long de la vie et le renforcement des capacités sont un levier pour la croissance économique et la promotion d'un développement durable. En particulier, l'égalité d'accès et de maintien des filles à l'éducation de base, à l'enseignement supérieur et à la formation technique et professionnelle doit s'inscrire dans un processus de passage de l'éducation à l'emploi productif et à un travail décent pour les femmes et les hommes.

Dès le plus jeune âge, les stéréotypes de genre doivent être combattus en milieu scolaire et dans l'orientation éducative, par la promotion de l'accès des filles et des jeunes femmes aux filières STIM (Science, technologie, ingénierie et mathématiques), à l'instar des engagements du G7 d'Elmau en 2015 et du G20 de Hambourg en 2017. Pour une véritable croissance partagée, les possibilités d'études et de formation pour les filles doivent s'élargir conformément aux débouchés et aux besoins du marché de l'emploi notamment dans les domaines émergents, nouveaux et non traditionnels.

Dans ce cadre, les rôles et responsabilités assumés par les femmes au sein du ménage et de la famille constituent un obstacle majeur dans le déroulement des études, de la formation et de la vie professionnelle. Des stratégies de formation et d'accompagnement des femmes doivent être définies pour instaurer une véritable égalité des chances et proposer des réponses concrètes à leurs besoins en matière de renforcement des capacités.

L'objectif de l'atelier est de formuler des recommandations pour encourager des plans de formation tout le long de la vie, développer des filières de formation technique et professionnelle innovantes et encourager l'accès des femmes aux métiers jugés traditionnellement « masculins ».

Le panel est appelé à répondre aux questions suivantes :

- Comment inciter les entreprises et les pouvoirs publics à adopter des stratégies ambitieuses pour l'éducation et la formation technique et professionnelle ?
- Quelles stratégies de sensibilisation pour promouvoir l'accès et augmenter la part des filles dans les filières scientifiques et techniques (STIM) ?
- Quels types d'accompagnement et de formation peuvent être proposés pour encourager l'entrepreneuriat des femmes ?

Modération :

Rennie Yotova, Directrice du Bureau régional pour les pays de l'Europe centrale et orientale (BRECO-OIF)

Aïcha Bah Diallo, Secrétaire générale Aide et Action Internationale Afrique (AEAI/Afrique) (Guinée)

Fatimata Ba Diallo, Conseillère en politiques éducatives à la CONFEMEN (Conférence des Ministres de l'Éducation des États et gouvernements de la Francophonie) (Sénégal)

Irina Bokova, Directrice de l'UNESCO (Bulgarie) (Message vidéo)

Sorin Cîmpeanu, Président du Conseil national des Recteurs de Roumanie, Président de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF). Député, membre de la délégation de Roumanie à l'APF (Roumanie)

Edith Dumont, Directrice de l'éducation du Conseil des Écoles Publiques de l'Est de l'Ontario (Canada-Ontario)

Safia Otokoré, Chargée de mission "relations extérieures-genre" chez Agence Française de Développement (France)

Oulimata Sarr, Conseillère régionale égalité du Bureau régional ONU Femmes Afrique de l'Ouest et Centrale (Sénégal)

Grands témoins :

Esmeralda Kromidha, Professeure à l'Université de Tirana, organisatrice du 1er Forum des femmes francophones en Albanie (Albanie)

Zaruhi Soghomonyan, Directrice de la Chaire de langues de l'Université française d'Arménie, spécialiste de l'innovation, la formation non conventionnelle et le e-learning (Arménie)



AXE 2 INNOVATION ET ENTREPRENEURIAT FÉMININ

L'entrepreneuriat, un tremplin pour l'autonomisation économique des femmes ?

La Commission de la condition de la femme des Nations Unies (CSW) est le principal organe intergouvernemental mondial dédié exclusivement à la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes. Elle joue un rôle important dans la promotion des droits des femmes. Ainsi trois dimensions à l'autonomisation économique des femmes ont été identifiées par les Nations Unies :

- l'amélioration des statuts légaux et des droits des femmes ;
- la participation et l'inclusion des femmes dans les processus décisionnels économiques ;
- la croissance de l'employabilité et l'entrepreneuriat des femmes qui peuvent favoriser les opportunités économiques.

Pour plusieurs pays francophones en développement, marqués par un développement économique rapide, faiblement inclusif et par un taux de chômage élevé des jeunes et des femmes, la micro et petite entreprise pourrait être un outil stratégique d'insertion socioéconomique, étant donné l'opportunité qu'une création d'entreprise offre comme possibilité d'autonomisation.

Sur le plan de l'innovation, l'innovation technologique génère un impact considérable en matière de développement économique. La 4e révolution industrielle, se traduit par l'émergence de nouvelles technologies, par un champ d'innovation englobant tous les secteurs : les technologies de l'information et de la communication, les énergies renouvelables, notamment, offrent de ce fait, des opportunités nouvelles, de nou-

veaux métiers. L'entrepreneuriat, encouragé entre autres, par la demande de biens et de services découlant des nouvelles économies, mais aussi des différentes transitions en cours : politiques, démographiques, énergétiques, technologiques, est également porté par les femmes.

Les stratégies sectorielles de la Francophonie (numérique, économique, jeunesse) ont pris en compte ces aspects, visant notamment l'autonomisation économique des femmes et des jeunes, l'égalité femme-homme dans un contexte où les femmes sont des véritables actrices du changement et sont parties prenantes de l'innovation et de la créativité.

L'OIF à travers plusieurs de ses programmes dont celui de la promotion de l'emploi par l'entrepreneuriat des femmes et des jeunes, contribue à renforcer son engagement sur l'ODD 8 « Travail décent et croissance » qui vise, entre autres, à « promouvoir des politiques axées sur le développement qui favorisent des activités productives, la création d'emploi décents, l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation et encouragent l'officialisation et la croissance de micro-entreprises et de PME ».

Le développement d'entreprises formelles permet de créer de la richesse (et donc de réduire les inégalités et la pauvreté), devient source d'emplois, de valeur ajoutée, de recettes fiscales et d'innovation. L'entreprise, constitue in fine, un moteur essentiel d'une croissance inclusive et équitable.



INNOVATION ET ENTREPRENEURIAT FÉMININ

Partager les succès et identifier les leviers d'une croissance inclusive

14H30-16H15 / SALLE NICOLAE BALCESCU

ATELIER : INNOVATION, NUMÉRIQUE ET ENTREPRENEURIAT FÉMININ

Numérique et entrepreneuriat : leviers d'inclusion économique pour les femmes ?

Le rythme des innovations dans le domaine du numérique exige de maîtriser les outils les plus performants pour être compétitif et rentable sur le marché du travail. Les femmes, tant au plan de la formation que de l'utilisation des outils numériques, sont encore loin d'atteindre la parité dans ce domaine.

Des approches et stratégies volontaristes devraient renforcer les capacités des femmes dans l'entrepreneuriat numérique comme les filières économiques porteuses.

Au-delà des contraintes à l'entrepreneuriat féminin, les panélistes valoriseront les histoires à succès de femmes entrepreneures et proposeront des recommandations et des stratégies appropriées, visant à encourager la création entrepreneuriale chez les femmes, à favoriser l'innovation et à promouvoir l'entrepreneuriat numérique, levier de développement économique.

Le panel est appelé à répondre aux questionnements suivants :

- Comment valoriser les modèles à succès des femmes entrepreneurs comme tremplin pour l'autonomie financière ?
- Comment apprendre des échecs ?
- Quelles politiques publiques pour la promotion de l'entrepreneuriat numérique chez les femmes ?
- Quels mécanismes pertinents d'insertion ou de facilitation des femmes entrepreneurs dans les marchés publics nationaux, régionaux ou internationaux faudrait-il promouvoir ?

De la Francophonie des solutions numériques à la francophonie de l'entrepreneuriat, ou encore de celle du coton à celle des industries créatives, les panélistes valoriseront l'entrepreneuriat des femmes dans les secteurs du numérique, de l'agriculture, des énergies renouvelables et des industries créatives.

Modération :

Kako Nubukpo, Directeur de la Francophonie économique et numérique (OIF)

Fatma El Kory Oumrane, Présidente du réseau Genre en Action. Surnommée « Mme TIC », Fatma Elkory Oumrane est une pionnière de l'utilisation d'Internet dans son pays (Mauritanie)

Mona Francis, Directrice de « Smart Villages » au Caire, un espace high-tech conçu pour attirer les potentiels investisseurs versés dans les technologies de l'information et la communication (Égypte)

Monica Jiman, Directrice « Pentalog », une plate-forme de services numériques qui appuie les entreprises en termes d'architecture technologique, de marketing digital, de sécurité et même de financement (Roumanie)

Amadou Mahtar Ba, Membre du Panel de Haut Niveau du Secrétaire général des Nations Unies pour l'Autonomisation Économique des Femmes. Co-fondateur et PDG de AllAfrica Global Media, Inc. (Sénégal)

Christelle N'cho ép. Assirou, Présidente Femmes et TIC, une ONG oeuvrant pour l'autonomisation économique des femmes par le moyen des technologies de l'information et de la communication (Côte d'Ivoire)

Nadine Reichenthal, Chargée de cours d'entrepreneuriat à l'Université de Lausanne (UNIL), Présidente du Club des femmes entrepreneures (Suisse)

Grands témoins :

Fatimata Alher, Géographe, cartographe, formatrice pour « Mapping for Niger », un projet qui vise à cartographier numériquement le Niger (Niger)

Thérèse Izay-Kirongozi, Conceptrice de robots régulateurs munis de caméras facilitant la circulation routière à Kinshasa (RDC)

Anne Misonne, Responsable Entrepreneurship & Mentoring pour l'Agence pour l'Entreprise & l'Innovation (Fédération Wallonie-Bruxelles)

16H15-18H00 / SALLE NICOLAE BALCESCU

ATELIER : FILIÈRES ÉCONOMIQUES PORTEUSES : AGRICULTURE ET ÉNERGIES RENOUVELABLES

Comment concilier entrepreneuriat, économie verte, enjeux environnementaux et impact social inclusif ?

Le devenir de l'espace économique francophone en particulier, au sein de ses pays membres en développement, repose pour l'essentiel dans sa capacité à lutter contre la pauvreté, à intégrer les jeunes et les femmes dans les processus de production et de distribution des richesses.

Différents programmes sectoriels issus de la stratégie économique de la francophonie visent à renforcer les capacités des pays francophones en développement pour leur permettre d'identifier et de maîtriser les opportunités de création d'emploi et de revenus, par l'entrepreneuriat, dans les filières stratégiques pour la Francophonie telle l'économie verte à travers notamment l'agriculture, l'agri-business ou encore les énergies renouvelables.

Ces secteurs ont été identifiés comme des leviers de croissance économique des pays en développement, contribuant fortement à l'insertion des femmes et des jeunes. Ils devraient permettre d'améliorer les services à la population, créant de nouveaux débouchés en termes d'emploi et d'entrepreneuriat.

Avec de telles ambitions, le double objectif de la croissance inclusive et du développement durable ne pourrait réussir qu'en alliant rendement et impact social du développement économique de ces secteurs.

Grâce à la valorisation des modèles à succès, les panélistes vont exposer leurs expériences et cibler les meilleures stratégies permettant aux plus marginalisés de développer selon une perspective durable des modèles d'entreprises dans des secteurs d'avenir au fort potentiel économique.

Les panélistes répondront aux questions suivantes :

- Quelles sont les barrières de financement et d'accès aux marchés à lever pour le développement de ces secteurs ?
- Comment gérer l'interdépendance entre rentabilité des entreprises de l'économie verte, enjeux environnementaux et impact social positif ?
- Comment intégrer les femmes comme parties prenantes avec des solutions et innovations entrepreneuriales ?

Modération :

Stéphane Pouffary, Directeur général ONG Énergies 2050 (France)

Catherine Barbero, Directrice général de l'Agence pour la Coopération et le Développement (France)

Yannick Glemarec, Directeur Exécutif Adjoint (ONU Femmes)

Meriem Houzir, Directrice du cabinet AlliaDev. Consultante en Développement durable et coopération internationale (Maroc)

Candide Leguédé, Présidente de la FEFA CEDEAO (Fédération des femmes entrepreneures et femmes d'affaires de l'Afrique occidentale), créatrice de l'incubateur d'entreprises « Women Development Center » (Togo)

Rawya Mansour, Présidente de SARL OASIS Technologies dont l'objectif est de lutter par le biais des TIC contre la pauvreté et la malnutrition, tout en atténuant les effets des changements climatiques (Égypte)

Sylvia Pagès, Fondatrice et directrice de l'entreprise productrice de jus "Eoah", Présidente honoraire Entreprendre au Féminin Océan Indien (EFOI) (Madagascar)

Grands témoins :

Viorica Dancila, Membre du Parlement européen, Commission pour le développement durable, agriculture et égalité (Roumanie)

Kané Aïchatou Boulama, Ministre du Plan (Niger)

16H15-18H00 / SALLE I.C. BRĂTIANU

ATELIER : FILIÈRES ÉCONOMIQUES PORTEUSES : LITTÉRATURE, MODE ET CINÉMA

« Une ambition francophone : les industries artistiques et culturelles »

Quelles places pour les femmes dans la structuration des filières créatives ?

Les femmes jouent un rôle-clé dans les filières créatives et artistiques. Elles contribuent massivement et qualitativement à générer des richesses et participent activement à toutes les étapes de la chaîne de valeur.

La littérature, la mode et le cinéma, ces modes d'expressions culturelles, portent-ils un regard féminin ? Les secteurs relevant de la créativité culturelle et artistique constituent-ils une valeur ajoutée pour l'autonomisation des femmes et des jeunes ? Sinon, existe-t-il des obstacles que les femmes créatrices rencontrent dans l'accomplissement de leurs expressions ?

Pourtant, dans de nombreux pays, les filières culturelles ou artistiques peuvent être le parent pauvre des politiques publiques ou des financements à grande échelle. La culture dans ce contexte, n'assure pas suffisamment un rôle de passerelle dans les processus de prise de décisions, n'occupe pas non plus une dimension transversale dans les politiques publiques nationales ou internationales et les discours déclaratifs relatifs à la culture ne sont pas toujours suivis d'effets.

Ainsi, malgré le consensus faisant de la culture le quatrième pilier du développement durable au Sommet de Johannesburg, le programme de développement durable à l'horizon 2030 adopté à l'ONU, ne prend pas en compte la culture dans les objectifs prioritaires. Elle n'est, pour autant pas un élément périphérique du développement durable. Elle est la condition sine qua non de sa réalisation, dans la mesure où elle irrigue et féconde les champs les plus variés de l'économie à l'écologie, de l'éducation à la santé.

Mais aujourd'hui, la culture dans son expression créative et artistique, est soumise à des pressions susceptibles d'affecter sa diversité, sa contribution au développement durable, la liberté des créateurs, en particuliers les femmes. Dans un contexte mondialisé, dans une ère numérique où les modes de production deviennent globalisés quelle serait la place accordée à l'approche inclusive et durable qui porterait la voix des femmes et leur participation ?

Cet atelier, qui fait écho à la 4^e conférence ministérielle francophone sur la culture (Abidjan, 2017), est consacré au rôle et l'apport de la femme dans la structuration des filières créatives pour une économie créative inclusive et durable.

Le panel est appelé à répondre aux questionnements suivants :

- Quelles sont les problématiques spécifiques liées à la place des femmes et à leur rôle dans les industries artistiques et culturelles Quels potentiels économiques et opportunités saisir dans la chaîne de valeur des industries créatives ?
- Les femmes, ont-elles pleinement accès aux financements, aux dispositifs d'accompagnement publics ou privés ? Aux circuits de diffusion et de distribution ?

Modération :

Awa N'Diaye, Présidente-directrice-générale de l'Agence pour la promotion des données personnelles du Sénégal, ancienne Ministre de la Culture et du Genre (Sénégal)

Thiané Diagne, Styliste et cheffe d'entreprise. Finaliste du « Business Awards 2014 (ONU) », elle dirige depuis 1997 sa maison de couture (Sénégal)

Saïd El Aarbaoui, Expert consultant, Cluster Textiles Techniques Marocain (C2TM) (Maroc)

Apolline Traoré, Réalisatrice, scénariste et productrice, Prix spécial CEDEAO et Prix spécial Houphouët Boigny au Fespaco 2017 (Burkina Faso)

Ruxandra Zenide, Réalisatrice et productrice de Cinéma (Roumanie-Suisse)

Faouzia Zouari, Écrivaine, lauréate du Prix des cinq continents 2016 (Tunisie)

Grand témoin :

Anna Kyurkchyan, Co-fondatrice du théâtre francophone BekMar (Arménie)



AXE 3

LE LEADERSHIP DES FEMMES DANS LA GOUVERNANCE ÉCONOMIQUE

Les femmes entrepreneures jouent un rôle clé dans la croissance économique des pays en développement estimé au minimum à près de 40% de la croissance économique. Mais les femmes font face à de nombreux défis : environ 70 % de femmes entrepreneures (PME/PMA) dans les pays du Sud, ont des difficultés face à l'accès aux institutions financières, à la propriété, aux capitaux et à la technologie. Dans l'ensemble, les femmes ont 14 fois moins d'opportunités de posséder un téléphone portable que les hommes, au moment où cette technologie semble être appropriée par la majorité des pays.

En Afrique subsaharienne, ce taux atteint 50% de moins que les hommes pour l'opportunité d'avoir accès à Internet. Les femmes sont peu présentes dans les réseaux d'influence et ont peu accès à l'information et au monde des affaires.

Le leadership des femmes ne repose pas sur la seule dimension numérique, mais plus largement sur les représentations et les injonctions sociales quant à leur rôle et leur pouvoir. Il s'agit bien d'une approche globale et systémique qui vise à renforcer les pouvoirs des femmes. Dans un rapport paru en 2016, la Banque mondiale montre des inégalités importantes entre les femmes et les hommes en matière d'entrepreneuriat : dans 35 économies, on observe des inégalités en matière d'héritage et de propriété, les femmes ne peuvent pas se déplacer ou voyager aussi facilement que les hommes. Dans 10 économies, les femmes ont du mal à obtenir une carte d'identité ou un document d'état civil. Seulement 47 pays sur 189 disposent de lois interdisant les discriminations de genre pour avoir accès au crédit.

Comment les femmes dirigeantes au sein des instances de décisions économiques, pourraient-elles être un levier pour la croissance économique, plus de droits au travail et un moyen pour lever les barrières qui freinent l'entrepreneuriat féminin ? Des parcours et des témoignages de femmes dirigeantes et leaders économiques viendront expliquer les défis ou les succès qu'elles ont rencontrés. Elles mutualiseront les bonnes pratiques de tutorat et de coaching avec des approches innovantes. Des exemples de politiques affirmatives en faveur de la mixité et gouvernance dans les secteurs public et privé seront mutualisés pour encourager les femmes à des postes de responsabilité, au sein des conseils d'administration et au plan exécutif et gouvernemental. La budgétisation sensible au genre et l'approche axée sur les résultats peuvent avoir un

impact positif sur la vie des femmes et le développement d'un pays. A titre d'illustration, en 2014, le Maroc a promulgué une nouvelle loi financière qui impose au gouvernement de tenir compte du genre pendant tout le processus de programmation et de planification.

Par ailleurs, la question de la gouvernance économique dans les politiques publiques soulève d'autres aspects macroéconomiques : les gouvernements ont besoin de recettes fiscales pour financer les politiques sociales et les entreprises doivent y contribuer. Les recettes fiscales annuelles perdues par les pays en développement sont estimées entre 98 et 106 milliards de dollars américains, près de 20 milliards de dollars de plus que les coûts annuels de financement nécessaires à une couverture hydrique et sanitaire universelle.

Cela élimine l'évasion fiscale, mais il y a aussi d'autres manières de collecter des ressources pour financer les infrastructures et les services publics de base : le Rwanda a enregistré des progrès importants en réformant son régime fiscal, ce qui a permis d'accroître les recettes gouvernementales de 60 % entre 1998 et 2005, qui sont passées de 9 % à 14,7 %. Le gouvernement de Maurice a réduit les dépenses militaires et sécuritaires afin de promouvoir l'augmentation des dépenses sociales.

Bien que ce soit généralement un processus technocratique, la politique macroéconomique doit être menée en s'appuyant sur la participation directe des différents groupes sociaux concernés, notamment les organisations de défense des droits des femmes, dans la transparence, avec un accès direct aux informations sur le processus de prise de décision.

Les politiques macroéconomiques peuvent et doivent soutenir la réalisation des droits des femmes en créant des économies stables et dynamiques, en générant un emploi décent et en mobilisant des ressources pour financer les services publics essentiels.

Cf. chiffres "Women, Business and the Law", Rapport 2016 de la Banque mondiale.



LEADERSHIP DES FEMMES DANS LA GOUVERNANCE ÉCONOMIQUE

Favoriser l'accès des femmes dans les postes de pouvoir et de prise de décisions

14H30-16H15 / SALLE DREPTURILE OMULUI

ATELIER : FEMMES DIRIGEANTES AU SEIN DES INSTANCES DE DÉCISIONS ÉCONOMIQUES (PRIVÉ/PUBLIC) : DES PARCOURS AUX LEVIERS D'ACTION

Participer et décider : existe-t-il un leadership « au féminin » ?

Une plus grande participation des femmes à la gouvernance économique passe par un accès égal aux postes de direction et de décision (cadres, administratrices) dans les entreprises. Le leadership et la pleine participation des femmes à la gouvernance économique sont essentiels pour atteindre l'égalité femme-homme dans le monde du travail et l'autonomisation économique des femmes. Les femmes s'organisent sur les lieux de travail et au sein des communautés pour faire respecter les droits du travail, assurer un travail décent et définir les priorités politiques. Le plafond de verre est une réalité commune qui semble universelle. Sans l'adoption de politiques volontaristes pour lutter contre les mécanismes invisibles qui réduisent la participation des femmes dans les instances de décision, les progrès semblent lents pour atteindre l'égalité réelle entre les sexes.

La participation active des femmes aux organisations de travailleurs, aux coopératives ou encore aux organismes syndicaux permet par ailleurs d'améliorer les conditions de travail des femmes et le déroulement des carrières. Les mécanismes de négociation collective peuvent ainsi constituer de bons canaux de promotion de l'égalité femme-homme dans le monde du travail.

L'entrepreneuriat féminin constitue également un important vecteur d'autonomisation économique des femmes, en améliorant les revenus des femmes et en contribuant à la réduction de la pauvreté des ménages et à la croissance économique. Malgré tout, le milieu entrepreneurial est lui-même imprégné de réglementations et de normes sociales discriminatoires. Les femmes doivent alors investir dans le développement de réseaux, s'intégrer dans des réseaux d'influence et de contacts pour développer les relations de travail et d'affaires, contribuant au succès de leur entreprise par une meilleure connaissance du marché et l'échange d'expériences.

Des expériences réussies en matière de programmes de leadership et de réseautage des femmes pourraient être mutualisées : des grands témoins s'expriment sur leur propre parcours.

Le panel est appelé à répondre aux questionnements suivants :

- Quelles sont les politiques et les mesures que les Etats et gouvernements membres de l'OIF pourraient adopter pour élargir les opportunités pour les femmes dans les postes de direction et de décision, dans la gouvernance économique ?
- Quels sont les leviers d'action des organisations de la société civile, en particulier les organisations de femmes pour la promotion d'une participation effective des femmes à la prise de décision et aux mécanismes de gouvernance économique ?
- Existe-t-il un leadership « au féminin » ? Quelles compétences et stratégies individuelles et collectives pour un leadership inclusif ?

Modération :

Kaba Wheeler, Directrice Genre à l'Union africaine (Guinée)

Lamia Benmekhlouf, Directrice générale du Technopark de Rabat (Maroc)

Cyrine Ben Romdhane Ben Mlouka, Présidente du Réseau des Femmes Leaders du Maghreb et membre de l'UTICA. Lauréate 2017 du Prix AIMF de la Femme Francophone (Tunisie)

Daniella Jacques, Présidente de la Chambre de Commerce des Femmes Entrepreneures d'Haïti (CCFEH)

Christine Lagarde, Directrice exécutive du Fonds Monétaire International (France) (Message vidéo)

Marie-José Nadeau, Administratrice Engie, ancienne Vice-Présidente d'Hydro-Québec (Canada-Québec)

Patricia Nzolantima, Directrice-Pays Comunica'Cart, Représentante de la République démocratique du Congo à la « Young Entrepreneurs' Alliance » au Sommet du G20 (RDC)

Grands témoins :

Claude Jolicoeur, Commissaire du gouvernement canadien à la cinématographie et président de l'Office national du film (ONF) du Canada (Canada)

Virginia Otel, Présidente du Réseau des femmes de carrière (Roumanie)

16H15-18H00 / SALLE DREPTURILE OMULUI

ATELIER : RENOUVELLEMENT DU MODÈLE DU CADRE DIRIGEANT : ENCOURAGER LA MIXITÉ DANS LA GOUVERNANCE

La mixité pour mieux diriger et décider : que font les hommes ?

Certains pays de la Francophonie se sont dotés de véritables politiques visant la mixité dans la haute fonction publique mais aussi dans les instances dirigeantes économiques. Mais cela suppose une vision stratégique au sein de la fonction publique et au sein des ministères de l'économie et des finances ou du commerce comme au sein des fédérations d'entreprises pour asseoir une réelle mixité dans les instances de gouvernance.

Une fois le plafond de verre, les parois de verre et le plancher collant ébréchés ou vaincus, les femmes doivent s'accommoder de nouvelles contraintes liées à leurs positions de dirigeantes, à la nécessité de concilier entre vie privée et vie professionnelle. Le mentoring et le tutorat sont autant d'outils permettant aux femmes de réussir leur mission quand elles sont dans les primo-nominations.

Un partage égal des responsabilités dans le ménage et la famille, ainsi que l'articulation des temps de vie, et notamment la garde d'enfants et le congé parental, doit être promu, tout en prenant en compte les situations spécifiques des veuves et des femmes cheffes de famille. Des mesures incitatives pourraient efficacement réduire les écarts : les bonnes pratiques existent, telles que la réforme du congé parental afin de favoriser le partage des responsabilités et de lutter contre la rupture de contrat lors des congés de maternité, la mise à disposition de crèches ou un accompagnement pour encourager le retour des femmes à l'emploi après un congé de maternité, les primo-nominations des femmes à des postes de dirigeantes, jusqu'à pénalisation des entreprises qui ne respectent pas la parité.

Toutes les composantes de la société, tant les hommes que les femmes, bénéficieront d'une participation égalitaire des femmes à l'économie et aux instances de prise de décision économique : associer étroitement les hommes et les garçons à la poursuite de l'égalité femme-homme permettra d'accélérer l'atteinte de l'objectif d'une égalité de droit et de fait. Seule une mobilisation des hommes, majoritaires à des postes de direction et de décision, pourra permettre aux femmes de prendre pleinement part à la direction opérationnelle des entreprises ou dans leurs conseils d'administration et en particulier dans les comités de nomination, qui sélectionnent les candidats aux plus hauts postes hiérarchiques.

Cet atelier permettra aux participants de proposer des recommandations en faveur de l'égalité professionnelle et des mesures permettant d'améliorer la mixité des emplois, notamment dans les postes de direction et de décision.

Le panel est appelé à répondre aux questionnements suivants (environ 3 questions) :

- Les femmes occupant des positions de responsabilité, rencontrent-elles des défis particuliers dans l'exercice de leur fonction ?
- Comment déconstruire les stéréotypes relatifs aux femmes dirigeantes en entreprise et dans les instances économiques nationales ou internationales ?
- Quelles mesures concrètes pourraient accélérer la mixité dans les instances dirigeantes ? Comment mieux impliquer les hommes ?

Modération :

Ouafae Sananès, *Experte en genre et développement durable (Maroc-France)*

Patricia Barendengué, *Responsable du marché des femmes entrepreneures à la RawBank (RDC)*

Maty Diouf, *Adjointe au Maire de Nice, Déléguée aux droits des femmes, à la parité, à la lutte contre les discriminations et à la Francophonie (France)*

Hilde Haneuse Heye, *Présidente des Femmes Chefs d'Entreprises de Monaco, une association regroupant une quarantaine de cheffes d'entreprises qui aident les femmes monégasques à participer à la vie économique (Monaco)*

Anne Nègre, *Experte Égalité entre les femmes et les hommes au Conseil de l'Europe (France)*

Marie-Christine Oghly, *Présidente Monde des Femmes Chefs d'Entreprises (FCEM), Présidente du MEDEF Ile-de-France (France)*

Leïla Saadé, *Présidente du Réseau francophone des Femmes Responsables dans l'Enseignement supérieur et la Recherche (RESUFF), Présidente de l'École Doctorale de Droit du Moyen-Orient (Liban)*

Bui Tran Phuong, *Présidente du Conseil d'administration NES éducation, membre du réseau des femmes entrepreneures (Vietnam)*

Grands témoins :

Maryse Gaudreault, *Vice-Présidente de l'Assemblée nationale et Présidente du Cercle des femmes parlementaires de cette même institution (Canada-Québec)*

Ana Gutu, *Professeure des universités, première vice-rectrice de l'Université libre internationale de Moldavie, ancienne députée, engagée dans la promotion des parcours intellectuels et politiques des femmes (Moldavie)*

08H30-10H00 / SALLE NICOLAE IORGA

GRUPE DE TRAVAIL DES JEUNES ENTREPRENEURS

Les jeunes entrepreneurs, femmes et hommes : mêmes défis, mêmes succès ?

Les jeunes entrepreneurs, femmes et hommes, se réuniront en session de travail pour échanger autour des succès et des défis à relever afin :

- d'identifier les stratégies et moyens pouvant renforcer leurs capacités et leur permettre de créer et développer des entreprises innovantes et pérennes dans l'espace francophone ;
- de partager leurs expériences, les bonnes pratiques et les leçons apprises en vue de contribuer à l'élaboration des politiques publiques en faveur de l'entrepreneuriat des jeunes ;
- d'identifier les axes d'alliances et de partenariats possibles pour accroître leur accès au marché dans l'espace francophone ;
- de contribuer à l'élaboration des recommandations de l'Appel de Bucarest par l'intégration de la dimension « jeunes entrepreneur.es ».

Ces discussions auront lieu autour des défis que rencontrent les jeunes (accès aux financements, environnement des affaires, renforcement des capacités, etc.) mais aussi autour de la valorisation leurs histoires à succès en entrepreneuriat.

Modération :

Ma-Umba Mabila, Directeur , Education et Jeunesse de l'OIF

Grands témoins :

Francine Muyumba, Présidente de l'Union Panafricaine de la Jeunesse (RDC)

Mariam Kane Tall, Vice-Présidente Comité Olympique de Mauritanie et Présidente de la Commission Femmes et Sport (Mauritanie)

Geneviève Bégin, Fondatrice de l'entreprise Halte-garderie mobile événementielle (Canada-Québec)

08H30-10H00 / SALLE NICOLAE BALCESCU

GRUPE DE TRAVAIL « GOUVERNANCE ET FONCTIONNEMENT RÉSEAU FRANCOPHONE DES FEMMES ENTREPRENEURES »

Comment promouvoir les réseaux au profit des femmes entrepreneures francophones ?

La création d'outils numériques pour le réseautage, la visibilité, la commercialisation et l'accès au marché mondial peuvent permettre de rompre l'isolement des femmes entrepreneures, tant en milieu urbain qu'en milieu rural. L'accès au numérique est une ressource dont les femmes devraient bénéficier comme toute autre opportunité économique.

Ce groupe de travail examinera la plateforme dédiée à la mise en réseau des femmes entrepreneures francophones et abordera les questions relatives aux modes de gouvernance et aux modalités de fonctionnement du réseau. Ce sera l'occasion de définir les besoins, de proposer une structure agissante et motrice pour créer une dynamique autour de l'entrepreneuriat féminin.

Ce réseau a pour objectif d'assurer une meilleure visibilité aux femmes entrepreneures, accroître leur accès aux opportunités de financement, d'investissements et de marchés et construire des passerelles solidaires, entre les différentes actrices et acteurs du monde de l'entreprise.

Le panel est appelé à répondre aux questionnements suivants :

- Quelles structures de gouvernance pourraient porter la visibilité et le fonctionnement du réseau ?
- Quels réseaux d'influence mobiliser en tant que leviers de réussite ?
- Quelles ressources sont à mobiliser et quels moyens susceptibles de renforcer l'accès des femmes entrepreneures au financement, au marché, à la formation à et leur accompagnement ?

Modération :

Tatiana Yangoupandé, Spécialiste de programme, Direction de la Francophonie économique et numérique de l'OIF

Grands témoins :

Jacqueline Franjou, Directrice générale du « Women's Forum for the Economy and the Society » (France)

Jennifer Thomas, Présidente « Entreprendre au Féminin » (Maurice)

Monica Jiman, Directrice Pentalog, une plate-forme de services numériques (Roumanie)